

Mise à jour sur les opérations du HCR en Europe

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

Les mouvements mixtes le long de trois voies maritimes vers l'Europe sont restés importants, avec environ 270 000 réfugiés et migrants arrivés sur ses côtes en 2023, représentant une augmentation de 69 % par rapport à l'année antérieure. Environ 3 840 décès ont été enregistrés le long des principales voies maritimes, représentant une augmentation de 27 % par rapport à 2022. Les demandeurs d'asile et les migrants ont continué de faire état de cas d'expulsion, de renvois violents ainsi que de mauvais traitements alors qu'ils essayaient d'entrer dans l'Union européenne. Certains États ont continué d'essayer de se dérober de leurs responsabilités pour externaliser leurs principales obligations en matière d'asile et de protection.

Au cours des derniers mois, le conflit armé international en Ukraine a connu l'escalade des hostilités, ce qui a multiplié les besoins humanitaires dans les régions de la ligne de front et donné lieu à de graves risques de protection. Selon le Plan de satisfaction des besoins humanitaires de 2024, environ 14,6 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire multisectorielle, dont environ 3,7 millions de déplacés internes. La destruction généralisée des infrastructures et des logements civils ainsi que la perturbation des moyens d'existence et des services sociaux vitaux ont amené des millions de personnes à dépendre de l'aide humanitaire.

À fin 2023, environ 6,4 millions de réfugiés ukrainiens étaient enregistrés à travers le monde, dont 5,9 millions résidant en Europe. Il ressort de l'enquête menée par le HCR que, si la plupart des réfugiés espèrent retourner un jour en Ukraine, seulement 14 % envisagent de le faire à court terme en raison des craintes liées à leur sûreté et à leur sécurité. Ainsi, la poursuite de l'appui aux pays abritant un grand nombre de réfugiés ukrainiens ainsi qu'au Gouvernement d'Ukraine qui répond aux besoins humanitaires pressants sur place, reste indispensable pour satisfaire les besoins des réfugiés et faciliter leur inclusion économique et sociale à plus long terme.

Dans d'autres régions d'Europe, le regain de tensions en septembre et en octobre 2023 a provoqué l'arrivée en Arménie de plus de 100 000 réfugiés de la région de Karabakh. La déclaration conjointe, publié en décembre 2023, qui réaffirme l'intention de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan de normaliser leurs relations, représente une étape importante vers une paix durable dans la région.

Même si des progrès ont été réalisés dans la réduction des cas d'apatridie dans plusieurs pays d'Europe, le continent continue de compter environ 540 000 apatrides ou personnes dont la nationalité n'est pas déterminée.

B. Progrès et défis dans l'exécution du plan de 2023 et plans actualisés de 2024

Créer un environnement de protection favorable (protéger)

Avec la poursuite des arrivées en Europe, l'appui aux gouvernements leur permettant d'assurer l'accès au territoire, la mise en œuvre de procédures d'asile justes et efficaces et la mise en place de conditions d'accueil sûres et dignes demeurent une priorité.

En décembre 2023, le HCR a salué l'accord politique conclu sur le Pacte de l'Union européenne sur la migration et l'asile devant conduire à l'adoption de celui-ci avant la fin de la législature. Conformément aux recommandations qu'il a faites aux présidences belge et hongroise du Conseil de l'Union européenne¹, le HCR continuera de collaborer avec les États membres de l'Union européenne et d'autres interlocuteurs, y compris la Commission européenne, afin d'identifier les solutions viables pour une gestion des frontières tenant compte des besoins de protection, ainsi que pour des procédures d'asiles justes et efficaces et un partage équitable des responsabilités entre les États membres de l'Union européenne.

Le HCR est conscient de la complexité des défis que présentent les mouvements mixtes et irréguliers de populations aux frontières extérieures de l'Europe. Il œuvrera davantage avec les États sur les mesures légales leur permettant de répondre plus efficacement aux arrivées, dans le respect des normes internationales. Des procédures d'asile justes et rapides, qui respectent les normes internationales et engagent les partenaires internationaux à garantir un retour sûr et digne aux personnes jugées ne pas avoir besoin de protection internationale, sont indispensables pour relever ces défis. Le plaidoyer en faveur d'une plus grande coopération avec les pays sur les principales voies qu'empruntent les réfugiés et les migrants se poursuivra en vue de traiter les causes profondes des déplacements et de trouver des alternatives, comme les voies élargies sûres et légales, aux voyages dangereux.

La prorogation jusqu'en mars 2025 de la Directive de l'Union européenne sur la protection temporaire constitue une mesure importante pour les réfugiés ukrainiens en ce qu'elle continue d'assurer leur protection et de leur garantir l'accès aux droits et aux services dans les pays d'accueil. Étant donné que l'Union européenne envisage la protection des réfugiés ukrainiens au-delà de 2025, l'engagement du HCR au soutien d'une approche coordonnée et harmonisée se poursuivra conformément aux principes de coopération internationale et de partage de la charge. En outre, étant donné que les discussions sur les retours en Ukraine s'intensifient, le HCR insiste que, si les conditions en Ukraine n'autorisent pas à promouvoir ni à encourager les retours, les choix des réfugiés, lorsqu'ils prennent la décision individuelle de retourner, devraient être volontaires et bien éclairés. Compte tenu de l'importance pour les réfugiés d'aller voir afin de prendre des décisions éclairées sur le retour, le plaidoyer en faveur d'une approche souple sur les voyages temporaires en Ukraine ainsi que la garantie du statut juridique et de l'accès aux droits dans les pays d'accueil continueront d'être une priorité.

Réaliser les droits fondamentaux dans des milieux sains (répondre)

À fin 2023, le HCR et ses partenaires avaient fourni la protection et l'assistance, y compris des abris d'urgence et des logements, des articles de secours essentiels et de l'assistance en espèces, à près de 7 millions de déplacés internes ou personnes affectées par le conflit international en Ukraine. Depuis septembre 2023, des activités de préparation à l'hiver ont permis d'assurer des conditions de vie dignes, et au chaud, à plus d'un demi-million de personnes. Depuis janvier 2023, environ 192,4 millions de dollars E.-U. ont été décaissés pour l'assistance en espèces afin de contribuer à satisfaire les besoins essentiels de plus de 700 000 personnes.

À l'intérieur de l'Ukraine, le HCR renforcera sa présence près de la ligne de front et accordera la priorité lors des interventions en espèces aux personnes les plus vulnérables. Les activités pour les abris d'urgence et l'appui pour des logements temporaires gérés par l'État se poursuivront. Même si les besoins humanitaires demeurent importants, des efforts de relèvement rapide sont en cours dans beaucoup de régions du pays. Ainsi, l'Organisation apportera son appui à ces efforts dirigés par le Gouvernement, notamment pour la réparation durable des maisons.

Dans les pays voisins d'Ukraine, le HCR continue de coordonner le Plan de réponse régionale pour la situation en Ukraine, impliquant plus de 312 partenaires dans 11 pays, en vue d'identifier et d'aider les plus vulnérables, et de favoriser une plus grande inclusion et une plus grande cohésion sociale. Cette année, l'accent continuera d'être mis sur l'appui à la transition de l'assistance à une inclusion réussie des réfugiés ukrainiens dans les systèmes et services nationaux. Une assistance ciblée pour les programmes de protection se poursuivra afin de satisfaire les besoins des plus vulnérables. Des stocks régionaux permettront aussi d'assurer une préparation adéquate en cas de nouveaux mouvements de populations.

¹ <https://www.refworld.org/pdfid/659c04ae4.pdf>.

En Arménie, le HCR a renforcé son engagement au soutien de la réponse dirigée par le gouvernement à la suite de l'arrivée de réfugiés. Lancé en octobre 2023 pour une période de six mois, le Plan de réponse pour les réfugiés en Arménie regroupe 60 partenaires au soutien de la réponse humanitaire. En début janvier 2024, ce plan dont les besoins financiers s'élevaient à 97 millions de dollars E.-U., était financé à 40 %. À ce jour, environ 59 000 réfugiés ont bénéficié de l'assistance humanitaire, y compris pour la préparation à l'hiver. Pour l'avenir, le HCR continuera de travailler avec le Gouvernement arménien et les acteurs du développement sur la transition de la fourniture de l'assistance humanitaire à une réponse à moyen et à long terme. Ailleurs dans la région, le HCR poursuivra son engagement au soutien de toutes les populations déplacées. En Azerbaïdjan, le retour des déplacés internes et les efforts constamment déployés par le gouvernement pour identifier les solutions aux déplacements prolongés, avec notamment le déminage des zones de retour, sont encourageants.

La Türkiye demeure l'un des plus grands pays d'accueil de réfugiés dans le monde, avec 3,4 millions de réfugiés et demandeurs d'asile sur son sol. Dans ce pays, le HCR continuera d'assurer à 175 000 réfugiés et demandeurs d'asile des services de protection et de traitement des demandes. Les activités de cohésion sociale concerneront environ 45 000 réfugiés et membres de communautés d'accueil. L'appui aux autorités pour l'inclusion des réfugiés dans les services nationaux ainsi que la direction conjointe avec le HCR du Plan régional réfugiés et résilience se poursuivront aussi. En outre, l'impact du tremblement de terre continue d'être ressenti un an après, tant par les réfugiés que par leurs hôtes de Türkiye. Pour soutenir la réponse dirigée par le gouvernement, le HCR a fourni plus de 3 millions d'articles de secours comme des tentes, des récipients, des kits d'hygiène, de la literie et des vêtements chauds pour les réfugiés et les résidents des centres de logement temporaire.

Responsabiliser les communautés et assurer l'égalité des sexes (responsabiliser)

Outre les plus de 5,3 millions de personnes atteintes en 2022 et 2023 grâce à la campagne « *Stay safe* », environ 5,6 millions de personnes ont été atteintes l'année dernière grâce à la campagne « *Safe online* » ayant permis de sensibiliser aux risques en ligne, notamment de fraude et de traite. Les pages Internet *HELP*, mises en place dans 40 pays d'Europe, continuent de fournir aux réfugiés diverses informations spécifiques aux pays. En 2023 uniquement, cette page a été consultée plus de 9 millions de fois. En 2024, les efforts consisteront surtout à veiller à ce que les informations disponibles sur les pages Internet *HELP* et à travers les campagnes continuent d'être pertinentes. Des informations plus détaillées seront fournies sur des questions spécifiques en fonction des réactions des utilisateurs. D'autres contenus spécifiques aux jeunes seront produits. Un centre de contact régional, mis en place en 2023, a reçu plus de 52 000 appels de 19 pays de la région.

La garantie et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels demeurent l'une des principales priorités dans la réponse à la situation en Ukraine. En 2023, le HCR a pris l'initiative d'établir et de coordonner des réseaux nationaux de protection contre l'exploitation et les abus sexuels dans les pays voisins d'Ukraine. Grâce au partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation mondiale de la santé, plus de 5 000 travailleurs humanitaires ont été formés à la prévention contre l'exploitation et les abus sexuels, tandis que plus de 50 000 réfugiés ont été sensibilisés à cet égard en 2022 et 2023. En outre, près de 100 membres du personnel de 60 organisations non gouvernementales dans 13 pays ont reçu des formations assurées par le HCR sur les enquêtes liées à l'exploitation et aux abus sexuels. En Pologne, une initiative pilote de formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, entreprise par l'Organisation internationale de police criminelle, l'OIM et le HCR, a bénéficié à 130 garde-frontières et fonctionnaires de police nationale. En 2024, des efforts seront fournis pour élargir cette initiative conjointe à d'autres pays de la région, et des outils et matériels didactiques supplémentaires seront mis à disposition au soutien des activités et plans nationaux de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels.

Les besoins de santé mentale et de prise en charge psychosociale chez les populations déplacées de force continuent d'être importants dans la région. Pour y faire face, les efforts de renforcement des capacités ont été améliorés par des séminaires régionaux interinstitutions en ligne sur la santé mentale et la prise en charge psychosociale et par la formation de 500 acteurs humanitaires et intervenants de la ligne de front ainsi que de 350 acteurs gouvernementaux et de la société civile aux niveaux national et régional. En 2024, les activités de renforcement des

capacités, d'encadrement et d'orientation technique se poursuivront pour la réponse en Arménie, en Ukraine et en Méditerranée, afin de garantir l'accès à l'assistance et aux services appropriés dans la région.

En Europe, le HCR continue de promouvoir des approches communautaires de protection et d'améliorer la participation à travers des organisations dirigées par des réfugiés. En 2023, environ 78 organisations dirigées par des réfugiés et organisations communautaires de la région ont reçu des subventions du HCR, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux 48 organisations ayant bénéficié d'un tel appui l'année précédente. Dans l'avenir, les efforts se poursuivront en vue de collaborer davantage avec des organisations dirigées par des réfugiés.

Le HCR encourage aussi les partenariats avec divers acteurs pour l'inclusion des enfants déplacés de force ou apatrides dans les systèmes nationaux de protection de l'enfant. Des efforts continuent d'être déployés en vue des arrangements appropriés pour leur garde et de leur accès aux droits. Pour ce qui est du retour en Ukraine d'enfants réfugiés, qui ne sont pas sous la garde de leurs parents, le HCR plaidera en faveur des garanties appropriées de protection préservant l'intérêt supérieur de l'enfant au moment d'aider ceux d'entre eux qui désirent rentrer volontairement en Ukraine.

Étant donné que le conflit armé international en cours a perturbé, pour la troisième année scolaire consécutive, les études de centaines de milliers d'enfants et de jeunes réfugiés d'Ukraine, l'inclusion de ceux-ci dans les systèmes éducatifs nationaux des pays d'accueil demeure une priorité. En 2024, des efforts en matière de plaidoyer et d'appui seront davantage déployés afin de promouvoir l'adoption de mesures immédiates et à plus long terme d'inclusion d'un nombre plus important de réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux. Se poursuivra également, l'appui aux programmes complémentaires, notamment d'apprentissage à distance qui permet aux élèves de garder des liens avec le système éducatif ukrainien, en suivant certains volets de son programme.

Trouver des solutions (résoudre)

L'accès à un travail décent, à un logement abordable et à la protection sociale demeurent des préoccupations essentielles pour les personnes déplacées de force ou apatrides en Europe. La tendance vers la réduction de l'assistance sociale et des avantages en matière de logement pour les réfugiés ukrainiens devrait avoir un impact sur un nombre croissant de réfugiés. L'insuffisance des structures d'appui, les lacunes en matière de données, l'inadéquation des compétences et l'inaptitude à s'exprimer en langues locales continuent d'être des obstacles aux placements pour l'emploi. Ainsi, les plateformes d'emploi pour les réfugiés seront consolidées et élargies afin de mettre en relation le secteur privé, les personnes déplacées de force et les acteurs de l'intégration pour de meilleures possibilités d'emploi. Les efforts se poursuivront en vue de rendre les données plus disponibles et d'orienter la mise au point de politiques nationales d'inclusion.

En outre, le HCR contribuera à lever les barrières à la protection sociale grâce au plaidoyer, à la sensibilisation, à l'information, à l'aide à l'admission et aux conseils juridiques, en particulier pour les groupes les plus vulnérables. Les partenariats avec les autorités nationales et locales, la société civile, les acteurs du développement et le secteur privé seront renforcés au soutien de l'inclusion socio-économique. Un accent particulier portera sur la mise au point et le pilotage d'initiatives innovantes et répliquables, le renforcement du contrôle et la promotion de la capacité et de l'engagement pour une inclusion effective, la fourniture de services et la participation des réfugiés.

En vue d'élargir les solutions dans des pays tiers, la réinstallation et les voies complémentaires demeurent des domaines importants d'intérêt. En 2023, les États membres de l'Union européenne ont promis environ 15 900 places de réinstallation et 13 260 admissions pour des motifs humanitaires. À décembre 2023, 15 États membres avaient exécuté leurs promesses de réinstallation, et c'est ainsi qu'environ 12 400 réfugiés avaient été réinstallés en Europe. Pour 2024 et 2025, le HCR a reçu de 12 États membres l'engagement d'offrir 60 700 places, dont près de 31 000 places de réinstallation et environ 29 700 admissions pour des motifs humanitaires. Il continue d'exhorter les États membres de l'Union européenne à maintenir en 2024 des objectifs ambitieux en matière de réinstallation, afin de réinstaller 44 000 réfugiés. Les efforts se poursuivront pour le plaidoyer en faveur de l'accroissement du nombre d'États

européens appliquant des programmes de réinstallation, ainsi que pour l'adoption de modalités souples de traitement des demandes et la préservation du caractère de la réinstallation fondée sur la protection, en plus de l'élargissement des voies complémentaires liées aux compétences.

Étant donné que la campagne #J'appartiens est dans sa dernière année, le HCR redoublera d'efforts pour lutter contre l'apatridie en Europe, et ce, en partenariat étroit avec la société civile, les organisations régionales et les personnes ayant vécu l'expérience de l'apatridie. Afin de régler le reste des cas connus d'apatridie en Europe du Sud-Est, il s'appuiera sur les résultats de la Conférence régionale sur l'accès aux documents d'état civil et la prévention de l'apatridie, qui a eu lieu en octobre 2023 en Macédoine du Nord, pour aider les pays participants à exécuter leurs engagements. Dans les pays abritant des populations migrantes apatrides, le HCR soutiendra la mise en place de procédures de détermination du statut d'apatride et contribuera à l'amélioration des procédures existantes. Afin d'empêcher l'émergence de nouveaux cas, un plaidoyer sera fait dans les pays n'ayant pas de garanties ou présentant des garanties insuffisantes contre l'apatridie chez l'enfant. En outre, le HCR contribuera à améliorer l'accès à l'enregistrement des naissances et aux documents d'identité. La mise en œuvre en 2024 et au-delà des recommandations internationales sur les statistiques en matière d'apatridie devrait rendre les données et les preuves plus disponibles sur l'apatridie.

C. Information financière

En octobre 2023, le Comité exécutif avait approuvé le budget de 2024 s'élevant à 1 466,2 millions de dollars E.-U. pour les activités du HCR en Europe. Ce chiffre traduit une diminution de 13 % par rapport au budget final de 2023 qui était de 1 693,5 millions de dollars E.-U. Cette diminution s'explique dans une large mesure par la réduction de l'empreinte opérationnelle du HCR en Türkiye à la suite de la réponse au tremblement de terre et par la poursuite de la transition vers la protection et l'inclusion dans les pays voisins d'Ukraine et dans une moindre mesure en Ukraine même. Les cinq opérations les plus importantes, totalisant 1 170 millions de dollars E.-U., soit 80 % du budget de l'Europe, sont : Ukraine (598,9 millions de dollars E.-U.) ; Türkiye (329,3 millions de dollars E.-U.) ; République de Moldova (102,8 millions de dollars E.-U.) ; Pologne (85 millions de dollars E.-U.) ; et Roumanie (54,2 millions de dollars E.-U.). En plus, 12,7 millions de dollars E.-U. ont été alloués à la crise en Arménie où le HCR aide le gouvernement et d'autres partenaires à protéger et assister 100 000 réfugiés.

Les deux domaines d'impact ayant les allocations budgétaires les plus importantes sont : *Répondre : réaliser les droits fondamentaux dans des milieux sains* avec un montant de 607,7 millions, soit 41,5 %, du budget pour l'Europe, et *Protéger : créer un environnement de protection favorable* dont le montant est de 527,2 millions de dollars E.-U., soit 36 % du budget. Ces montants rendent compte de l'importance des besoins humanitaires et de protection des personnes déplacées de force ou apatride en Europe. Le domaine d'impact *Résoudre : trouver des solutions* bénéficie de la troisième allocation budgétaire la plus élevée, chiffrée à 215,2 millions de dollars E.-U., soit 14,7 % du budget, ce qui met en lumière le travail effectué par le HCR pour l'inclusion socio-économique et l'intégration. Le domaine d'impact *Responsabiliser : responsabiliser les communautés et assurer l'égalité des sexes* s'élève à 116 millions de dollars E.-U., soit 7,9 % du total du budget pour l'Europe, avec des activités visant à renforcer l'engagement communautaire et l'égalité des sexes.

Au 31 janvier 2024, les besoins financiers de 2024 pour la région étaient financés à environ 13 %, compte tenu de l'allocation indicative des contributions non affectées et légèrement affectées.